

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

DELIBERATION N° 32/2023

Approbation du Compte de Gestion 2022 - Budget Communal

Le 06 avril deux mille vingt-trois,

Le Conseil Municipal de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic GERAUDIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2023

Membres en exercice	29
Présents	18
Représentés	9
Nombre de Votants	27
Pour	27
Contre	/
Abstention	/

Présents : M. Ludovic GERAUDIE - M. Christophe BARBE - M. Richard RATINAUD - M. Fabien HUSSON - M. Thierry LORCIN - Mme Brigitte MEDARD - Mme Véronique TRICARD - M. Jean-Marie PAILLER - M. Abdelaâziz FACIL - Mme Valérie CHATENET - Mme Claire LASPERAS - M. Sylvain BONGRAND - M. Denis LIMOUSIN - M. Christophe MAURY, M. Saïd FETTAHI, Mme Corine JUST, M. Grégory BOUCHEREAU, Mme Valérie GILLET

Représentés : Mme Pauline MARANDE par M. Jean Marie PAILLER, Mme Nathalie PEROLEs par Mme Véronique TRICARD, Mme Gaelle BEAUNE par Mme Brigitte MEDARD, M. Jean Marie TEXONNIERE par Mme Valérie CHATENET, Mme Christine DESMAISONS par M. Ludovic GERAUDIE, Mme Laetitia COTARD par M. Sylvain BONGRAND, - M. Damien PETIT par M. Fabien HUSSON, Mme Nadine PECHUZAL par M. Denis LIMOUSIN, M. Laurent COLONNA par M. Christophe MAURY

Excusés : M. Lucien COURTIAUD, Mme Géraldine BELEZY

Monsieur Denis LIMOUSIN a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion de l'année 2022 de la commune du Palais-sur-Vienne présenté par le Receveur Municipal, est conforme au compte administratif du budget communal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE DE :

- **APPROUVER** le compte de gestion 2022 transmis par le Receveur Municipal concernant le Budget Communal.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

En Mairie, le 07 avril 2023

Le Maire,

Ludovic GERAUDIE

Transmis à la Préfecture le : 11 avril 2023

Publié le : 12 avril 2023

